



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole des Landes



2915 route des Barthes 40180 Oeyreluy
Tel. 05 58 98 70 93
Route de Pomarez - 40250 Mugron
Tel. 05 58 97 90 31
cfa.land@educagri.fr
<https://agricampus40.fr>



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'Enseignement Agricole Public du département des Landes :

EPLEFPA des Landes - AgriCampus40

- 3 sites : Dax-Oeyreluy, Mugron et Sabres
- 3 voies de formation : scolaire, apprentissage et continue
- 2 exploitations agricoles et des plateaux techniques

Sabres

LPA - CFAFR - CFPPA -
Exploitation
domaines :
Forêt, Métier du chien
et de la sécurité



Dax Oeyreluy

LEGTA - CFAAH - CFPPA -
Exploitation
domaines :
Agriculture, Horticulture,
Aménagement paysager,
eau, environnement



Mugron

LPA - CFAAH - CFPPA
domaines :
Agroéquipement,
Service à la personne



EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles
LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
LPA : Lycée Professionnel Agricole
CFAAH : Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole
CFAFR : Centre de Formation d'Apprentis Forestier Régional
CFPPA : Centre de formation Professionnelle et de promotion Agricole

Actions proposées

Formations continues pré qualifiantes, qualifiantes et certifiantes

Autres missions de l'organisme

- Animation et développement du territoire
- Développement, expérimentation, recherche
- Insertion scolaire, sociale et professionnelle des apprenants
- Coopération nationale et internationale

Dispositifs d'évaluation des actions

Les actions sont évaluées au travers d'enquêtes de satisfaction réalisées auprès des apprenants, des membres de l'équipe pédagogique, des entreprises et partenaires, des financeurs.



Accueil d'apprenants en situation de handicap

Centre engagé dans la démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations. Référent Handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Conditions d'accueil et d'hébergement

Site de Dax

Le CFA dispose :

- de laboratoires de biologie,
- de laboratoires de physique-chimie,
- d'un hall hydraulique et d'une station d'épuration à but pédagogique
- de serres
- d'une exploitation agricole
- d'un atelier horticole
- de plateaux techniques
- d'un arboretum
- de salles d'informatique,
- de salles audio-visuelles,
- d'un centre de ressources,
- d'un gymnase avec mur d'escalade, d'un plateau d'Éducation Physique avec piste d'athlétisme, d'installations sportives de plein air,
- d'une salle de musculation,
- d'un amphithéâtre de 300 places avec vidéo-projecteur,
- d'un foyer.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Site de Mugron

Le CFA partage les locaux avec le LPA de Chalosse et dispose :

- de salles de classes de cours équipées de vidéoprojecteur
- de deux salles informatiques
- d'un pôle technique agroéquipement
 - une salle dédiée à l'enseignement de l'électricité
 - une salle dédiée à l'enseignement de l'hydraulique
 - un atelier moteur
 - un atelier mécanique
 - un atelier soudure
 - un hall activités techniques
- de 10 hectares de parcelles pédagogiques
- d'infrastructures pédagogiques spécifiques :
 - une salle polyvalente modulable
 - un self-service
 - un centre de documentation et information
 - un espace de détente (foyer) : jeux, musique, espace télévision...
 - un plateau sportif.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Internat

Accueil des apprenants dans la limite des places disponibles. Pas d'hébergement pendant les vacances scolaires.

Restauration en self-service

Repas pris au plateau avec choix varié au petit déjeuner. Entrées et desserts au choix au déjeuner et dîner.

Tarifs maximum :

4,35 €/repas

12,20 €/nuité

Financement

Les formations sont prises en charge par différents financeurs (OPCO, CNFPT...)

Rémunération des apprentis

Etre apprenti, c'est apprendre tout en étant rémunéré pendant toute la durée de son apprentissage, sur un certain pourcentage du SMIC variable en fonction de son âge et de l'année de formation.

Il est exonéré des charges salariales.

| Age de l'apprenti | 1ère année | 2ème année | 3ème année |
|-------------------|---|------------|------------|
| Moins de 18 ans | 27 % * | 39 % * | 55 % * |
| De 18 à 21 ans | 43 % * | 51 % * | 67 % * |
| De 21 à 26 ans | 53 % * | 61 % * | 78 % * |
| De 26 à 29 ans | 100% (pas d'exonération des charges salariales) | | |



Localisation et moyens d'accès

Site de Dax

L'établissement est situé à 9 kilomètres au Sud de Dax, en direction de Peyrehorade.

Service de bus journalier entre le CFAAH et la ville de Dax. Deux arrêts à Dax (gare routière ou lycée de Borda) à partir desquels partent des correspondances pour toutes les Landes.

Contactez la Régie Régionale des Transports Landais RRTL

49 route de la Cantère

40990 Saint Vincent de Paul

tél : 05 58 91 11 44

rdtl.fr



Site de Mugron

L'établissement est situé sur la commune de Mugron, route de Pomarez. (30 km de Dax et 30 km de Mont de Marsan)

Service de bus journalier : plusieurs lignes :

- Mont de Marsan – St Perdon – Le Leuy – Souprosse – Mugron (Lignes 1 et 22)
- Dax – Pontonx/Adour – Tartas – Poyanne – Laurède – Mugron (Ligne 1 le matin)
- Hinx – Gamarde les bains – Montfort en Chalosse – Baigts – Lahosse – Lourquen – Mugron (Ligne 3)
- Pomarez – Amou – Bergouey – Caupenne - Larbey – Caupenne – Mugron (Ligne 4)
- Hagetmau – Doazit – Maylis – Saint Aubin – Mugron (Ligne 5)
- Saint Sever – Montaut – Toulouzette – Hauriet – Nerbis – Mugron (Ligne 6)

Une navette circule tous les lundis matin et vendredi soir entre l'établissement et la gare de Dax.



Enseignement général et professionnel

Apprentissage

Formations adultes

DAX-OEYRELUY

Tél. 05 58 98 70 33

- Lycée Hector-Serres
- CFAAH des Landes
- CFPPA des Landes

MUGRON

Tél. 05 58 97 70 63

- Lycée de Chalosse
- CFAAH des Landes
- CFPPA des Landes

SABRES

Tél. 05 58 04 41 80

- Lycée Roger-Duroure
- CFA forestier régional
- CFPPA des Landes

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER

9h00 - 13h00

SAMEDI 15 MARS

9h00 - 13h00

MERCREDI 14 MAI

13h30 - 16h30

SAMEDI 15 MARS

9h00 - 17h00

MERCREDI 14 MAI

13h30 - 16h30